

Plan d'engagement actionnarial 2025

Aujourd'hui, nous contribuons, ainsi que plusieurs de nos clients, aux émissions de gaz à effet de serre. Nous avons mis en place une stratégie visant à réduire nos propres émissions et à concevoir des solutions qui aident nos clients à investir de manière durable. Pour plus d'informations, consultez le lien <https://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/net-zero>



HSBC Asset Management



Notre Plan d'engagement actionnarial est mis à jour chaque année et approuvé par les comités et forums décrits ici.

Gouvernance et supervision des activités d'engagement actionnarial

La supervision des activités d'engagement actionnarial fait partie intégrante de notre cadre de gouvernance, lequel comprend notamment :

- ◆ **Le comité d'investissement ESG** : présidé par notre directeur des investissements (CIO) et responsable mondial de l'investissement responsable, il s'agit de l'organe décisionnel le plus élevé en matière d'investissement. Chargé de superviser la mise en œuvre de l'investissement responsable, dont les activités d'engagement actionnarial, il veille à l'application des meilleures pratiques et au respect de nos politiques. Ce comité se réunit généralement une fois par mois et fait partie de la structure de gestion de la fonction investissement au niveau mondial.
- ◆ **Forum du développement durable** : composé d'un certain nombre de membres de notre équipe de direction au niveau mondial, ce forum est chargé de gérer et de contrôler nos activités en matière de développement durable, dont l'engagement actionnarial, et sert de plateforme de discussion sur les sujets susceptibles d'entraîner des conflits quant au respect de nos obligations fiduciaires.
- ◆ **Comité d'engagement actionnarial** : sous la responsabilité du Comité d'investissement ESG, ce comité supervise la mise en œuvre et l'exécution du plan d'engagement actionnarial, des principes de vote mondiaux de même que des aspects liés à l'engagement actionnarial des politiques (par exemple, la politique relative au charbon) dans l'ensemble de la fonction investissement. Il fournit également des conseils aux parties prenantes internes sur les questions d'engagement actionnarial et les priorités thématiques, en partageant les meilleures pratiques du marché et du secteur lorsque cela est pertinent. Ce comité se réunit au moins une fois par trimestre.

Ressources des activités d'engagement actionnarial

La fonction engagement actionnarial fait partie de l'équipe investissement responsable de HSBC Asset Management. Elle dirige nos activités de vote et de dialogue actionnarial et est responsable de l'intégration de l'engagement actionnarial dans notre processus de recherche en investissement.

Les activités d'engagement actionnarial sont également menées par d'autres personnes au sein de la fonction Investissement, notamment des analystes et des gérants de portefeuille, ce qui nous permet de multiplier nos interventions auprès d'un large éventail d'entreprises et sur différents marchés. La fonction engagement actionnarial propose un soutien et des formations aux équipes d'investissement impliquées dans les activités d'engagement actionnarial.

Nos activités d'engagement actionnarial bénéficient également du soutien des équipes opérationnelles, des services clients et des équipes technologiques.

Conflits d'intérêts

Concernant les conflits d'intérêts, nous vous invitons à consulter notre politique dédiée à ce sujet, disponible sur Internet.⁶

6. Vous pouvez accéder à une synthèse de la politique relative aux conflits d'intérêts de HSBC AM via ce lien : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/Files/attachments/france/common/policy/amgrf-conflit-interet-fr.pdf>.

Cette politique est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>.

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour en mars 2025.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2024.

AMFR_2025_INSTIT_ESG_0249. Expires: 30/04/2026

